

Le chômage en baisse de presque 4% en Région bruxelloise

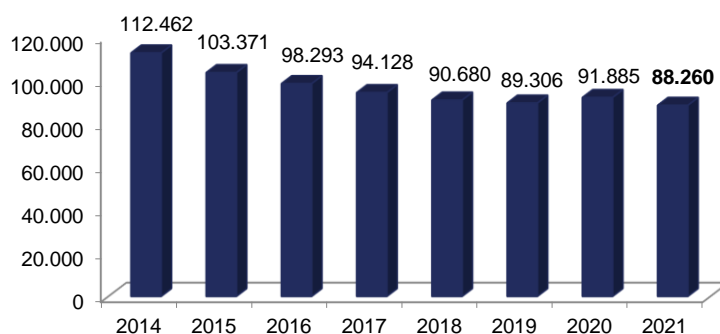
Les offres d'emploi doublées

En septembre 2021, la région bruxelloise compte 88.260 chercheurs d'emploi, soit une diminution de 3,9% par rapport au mois de septembre 2020. Le chômage chez les jeunes diminue fortement (-10,9%). Actiris a reçu directement 6.034 offres d'emploi, soit une augmentation de 86,0% par rapport à septembre 2020. Un chiffre encourageant qui s'explique à la fois par une reprise des activités ces derniers mois mais également par une amélioration de la capture des offres d'emploi par Actiris.

Baisse du chômage notamment chez les jeunes

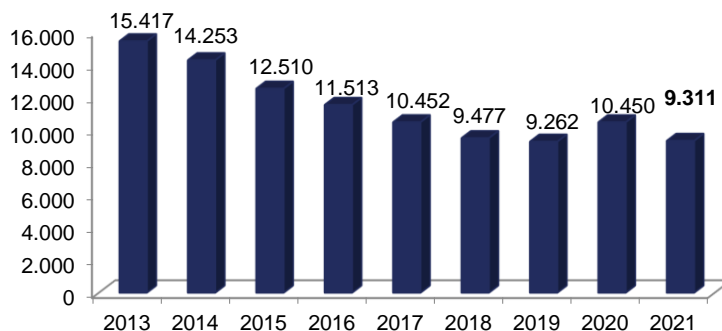
Fin septembre, Bruxelles compte 88.260 chercheurs d'emploi pour un taux de chômage de 15,4%. Cela signifie une diminution par rapport à l'année précédente (-3.625 personnes, -3,9%). En variation mensuelle, on constate une diminution de 2.603 personnes (-2,9%). Le chômage des jeunes atteint quant à lui un taux de 24,1%. Bruxelles compte 9.311 jeunes chercheurs d'emploi en septembre 2021, soit 1.139 de moins que l'an dernier (-10,9%).

Nombre de chercheurs d'emploi bruxellois pour le mois de septembre



Source : Actiris, view.brussels

Nombre de jeunes chercheurs d'emploi (<25 ans) bruxellois pour le mois de septembre



Source : Actiris, view.brussels

Si les entrées dans le chômage classique n'ont pas beaucoup augmenté, cela s'explique par le fait que pour l'instant l'effet de la crise du Covid-19 s'enregistre surtout au niveau du chômage temporaire et du droit passerelle. De très nombreuses entreprises ont dû recourir au chômage temporaire pour faire face à l'arrêt de leurs activités suite aux mesures de confinement qui ont été prises d'urgence afin de faire face à l'épidémie de Covid-19. Ainsi au maximum de la crise sanitaire soit en avril, on enregistre au niveau de la Belgique environ 1.135.000 travailleurs au chômage temporaire dont environ 92.000 bruxellois (environ 27% des salariés bruxellois). Pour le droit passerelle, environ 388.000 indépendants ont bénéficié du droit passerelle également en avril dont près de 49.000 bruxellois (ce qui représente 57% des indépendants bruxellois).

Dès lors, l'incidence sur les chiffres du chômage classique est actuellement plus limitée, puisque le recours au chômage temporaire permet aux entreprises de ne pas devoir procéder à des licenciements massifs. Pour bénéficier du chômage temporaire, les travailleurs ne doivent pas obligatoirement s'inscrire comme chercheurs d'emploi auprès des services publics de l'emploi.

Le taux de chômage

Fin septembre 2021, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 15,4% (14,6% pour les hommes et 16,3% pour les femmes). En septembre 2020, le taux de chômage s'établissait à 16,1%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active la plus récente, calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Le croisement de ces données nous indique que la population active a, en Région bruxelloise, augmenté en 2020 de 0,9% par rapport à l'année précédente.

Caractéristiques et évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin septembre 2021, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 88.260 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution par rapport à l'année précédente (-3.625 personnes, -3,9%).

On compte au cours du mois de septembre 11.519 entrées dans le chômage (7.966 réinscriptions et 3.553 nouvelles inscriptions) contre 14.122 sorties, soit une diminution sur une base mensuelle du nombre de DEI de 2.603 personnes (-3,9%).



52% hommes – 48% femmes

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



11% sont âgés de moins de 25 ans
27% ont 50 ans ou plus



47% sont des chercheurs d'emploi de
longue durée (2 ans et plus)



60% ont au maximum un diplôme de
l'enseignement secondaire 2^e degré ou
n'ont pas de diplôme reconnu en Belgique

Principales caractéristiques et évolutions du chômage – septembre 2021

		Septembre 2021	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)		88.260	100,0%	-2.603	-2,9%	-3.625	-3,9%
Catégorie	DEDA ¹	56.091	63,6%	-3.152	-5,3%	-3.837	-6,4%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	5.623	6,4%	472	9,2%	-1.461	-20,6%
	Autres DEI	26.546	30,1%	77	0,3%	1.673	6,7%
Sexe	Hommes	45.558	51,6%	-1.323	-2,8%	-2.420	-5,0%
	Femmes	42.702	48,4%	-1.280	-2,9%	-1.205	-2,7%
Age	- 25 ans	9.311	10,5%	693	8,0%	-1.139	-10,9%
	25 - 49 ans	54.780	62,1%	-2.449	-4,3%	-2.485	-4,3%
	50 ans +	24.169	27,4%	-847	-3,4%	-1	0,0%
Durée d'inoccupation	- 1 an	32.068	36,3%	-1.079	-3,3%	-5.875	-15,5%
	1 - 2 ans	14.292	16,2%	-366	-2,5%	1.127	8,6%
	2 ans +	41.900	47,5%	-1.158	-2,7%	1.123	2,8%
Niveau d'études	Faible ²	53.312	60,4%	-2.010	-3,6%	-1.393	-2,5%
	Moyen	19.336	21,9%	-99	-0,5%	-958	-4,7%
	Élevé	15.612	17,7%	-494	-3,1%	-1.274	-7,5%
Usagers du CPAS		10.701	12,1%	-220	-2,0%	241	2,3%
Taux de chômage	Total	15,36		-0,45		-0,77	
	Hommes	14,55		-0,42		-1,04	
	Femmes	16,33		-0,49		-0,44	

Source : Actiris, calculs view.brussels

On dénombre en Région bruxelloise 56.091 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 5.623 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 26.546 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut, à partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 88.260 DEI inscrits en septembre 2021, 10.701 CE sont usagers du CPAS (soit 12,1% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 9.311 jeunes DEI, 1.898 sont usagers du CPAS, soit 20,4%.

On constate une diminution de 6,4% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une diminution annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (-1.461 unités, -20,6%). Le nombre des autres chercheurs d'emploi a augmenté de 6,7% sur une base annuelle.

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

Augmentation du volume d'offres d'emploi directement reçues par Actiris

Actiris a reçu 6.034 offres d'emploi en septembre 2021. On observe une augmentation de 86,0% du nombre d'OE par rapport au mois de septembre 2020 et de 70,0% par rapport à septembre 2019. Sans tenir compte des OE de type intérimaire, le niveau reste nettement supérieur par rapport au niveau du mois de septembre 2020 (+49,0%) et du mois de septembre 2019 (+23,2%).

Si la crise sanitaire a eu pour effet de réduire de manière importante les OE et particulièrement dans certains secteurs d'activité tels que l'Horeca ou le commerce, on constate depuis quelques mois à nouveau une hausse importante des OE.

Au cours de ces derniers mois, on constate en effet que le volume des OE reçues directement par Actiris a très fortement augmenté. La principale explication est liée à une amélioration de la capture des OE de type « intérim ». En septembre, Actiris enregistre 1.785 OE reçues de type intérimaire alors que l'année passée ce volume était de 393 unités et de 99 unités en septembre 2019. La hausse des OE reçues doit donc être interprété avec réserve et ne reflète pour l'instant que partiellement une réelle reprise des activités.

Toutefois la hausse du volume des OE reçues s'explique aussi par une reprise progressive et de plus en plus nette des activités qui a été observé par exemple pour les secteurs de l'horeca, du commerce, du transport ou encore de la construction.

Augmentation forte des offres reçues indirectement en raison d'un changement dans les critères de réception automatique des offres d'emploi par l'intermédiaire du VDAB

Depuis le mois de septembre, Actiris réceptionne les offres d'emploi du VDAB de façon plus large : finie à la limitation aux fonctions critiques, aux offres ouvertes depuis plus de 40 jours, et au lieu de travail en Région Bruxelles-Capitale ou dans la périphérie. Cela a entraîné une forte augmentation du nombre d'offres d'emploi reçues via le VDAB. En septembre, 103.282 offres d'emploi ont été reçues, soit dix fois plus qu'en septembre 2020.

En conséquence, le nombre total d'offres d'emploi (y compris celles reçues par le VDAB et le Forem et les sites partenaires) a également fortement augmenté.

Nombre d'offres d'emploi reçues selon le canal – septembre 2021

	Nombre	Variation mensuelle		Variation annuelle	
		Nombre	%	Nombre	%
OE reçues directement par Actiris	6.034	+1.048	+42,5	+2.790	+86,0
OE reçues du VDAB et du FOREM	108.556	+97.552	+1.410,9	+96.708	+816,2
OE reçues – sites partenaires (Jobat...)	12.652	+2.010	+32,7	+1.562	+14,1
Total	127.242	+100.610	+647,9	+101.060	+386,0

Source : Actiris, calculs view.brussels



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour plus d'infos & contact :

Romain Adam – Porte-parole
0494 86 37 16
radam@actiris.be

Jan Gatz – Porte-parole
0479 40 75 68
jgatz@actiris.be

**À la recherche de chiffres détaillés sur les chercheurs d'emploi et les offres d'emploi ?
Rendez-vous sur [ViewStat](#).**

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de view.brussels.

Pour plus d'informations : www.actiris.be